Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 01.12.2016 Version: 7 Révision: 01.12.2016

*
RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Protectant**

· **Code du produit:** 608, 601
· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
· **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
· **Catégorie du produit** PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
· **Catégorie de processus**
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
· **Emploi de la substance / de la préparation** Produit lubrifiant

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
· **Producteur/fournisseur:**
Muc-Off Ltd
Unit 1, 1st Floor, Concept Office Park
Innovation Close, Poole, Dorset, BH12 4QT
Tel: +44 (0) 1202 307790
Fax: +44 (0) 1202 746853
E-mail: info@muc-off.com

· **Service chargé des renseignements:** Research & Development:info@muc-off.com
· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Tijdens normale openingstijden: Tel: +44 (0) 1202 307790

*
RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**


GHS02 flamme

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**
· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
· **Pictogrammes de danger**


GHS02

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Hydrocarbures,C10-C13,n-alcanes,cycliques,<2% aromates, le Benzène <0.1%
· **Mentions de danger**
H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
· **Conseils de prudence**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 01.12.2016 Version: 7 Révision: 01.12.2016

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Protectant

(suite de la page 1)

P260 Ne pas respirer les aérosols.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
· **2.3 Autres dangers**
· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
· **PBT:** Non applicable.
· **vPvB:** Non applicable.

*
RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Mélanges**
· **Description:** Mélange de cire et additife avec gaz propulseur.

· **Composants dangereux:**		
Numéro CE: 918-481-9 Reg.nr.: 01-2119457273-39	Hydrocarbures,C10-C13,n-alcanes,cycliques,<2% aromates, le Benzène <0.1% Asp. Tox. 1, H304	50-<75%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-32	butane (1,3 Butadiene <0,1%) Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	2,5-<10%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	2,5-<10%

· **Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu**	
hydrocarbures aliphatiques	≥ 30%

· **Indications complémentaires:**

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**
· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
· **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
· **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
· **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**
· **Moyens d'extinction:**
Brouillard d'eau
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 01.12.2016 Version: 7 Révision: 01.12.2016

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Protectant

(suite de la page 2)

Mousse résistant à l'alcool
· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **5.3 Conseils aux pompiers**
· **Equipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
· **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
· **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
· **Stockage:**
· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
· **Indications concernant le stockage commun:**
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
· **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

*
RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 01.12.2016 Version: 7 Révision: 01.12.2016

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Protectant

(suite de la page 3)

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**	
106-97-8 butane (1,3 Butadiene <0,1%)	
VME	Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm
74-98-6 propane	
VME	Valeur à long terme: 1800 mg/m³, 1000 ppm (Valeur d' Allemagne)

· **Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:**	
Oil mist	
VME	Valeur momentanée: 10 mg/m³ Valeur à long terme: 5 mg/m³

· **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**
· **Equipement de protection individuel:**
· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
· **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Filtre AX/P2
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Filtre A/P2
· **Protection des mains:**
Porter des gants pour la protection contre les produits chimiques selon la norme EN 374


Gants de protection

Gants résistant aux solvants
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
· **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,5 mm
· **Temps de pénétration du matériau des gants**
Pour le contact permanent, nous recommandons les gants avec un temps de rupture d'au moins 240 minutes, avec la préférence donnée à un temps de passage supérieur à 480 minutes. Pour le court terme ou le carter de protection, nous vous recommandons de le même. Nous sommes conscients que des gants qui offrent ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, la réduction du temps de passage sont acceptables, à condition que les procédures régissant l'entretien et le remplacement à temps sont suivies.
L'épaisseur des gants n'est pas une bonne mesure de la résistance des gants à l'encontre d'une substance chimique, car cela dépend de la composition exacte de la matière à partir de laquelle les gants sont faits.
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
· **Protection des yeux:**
Lunettes de protection (EN-166)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 01.12.2016 Version: 7 Révision: 01.12.2016

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Protectant

(suite de la page 4)



Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection. (EN-13034/6)

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**	
· **Indications générales.**	
· **Aspect:**	
Forme:	Aérosol
Couleur:	Transparent
· **Odeur:**	Sucrée
· **Seuil olfactif:**	Non déterminé.
· **valeur du pH:**	Non déterminé.
· **Changement d'état**	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	-44 °C
· **Point d'éclair**	-97 °C
· **Inflammabilité (solide, gazeux):**	Non applicable.
· **Température d'inflammation:**	236 °C
· **Auto-inflammation:**	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· **Danger d'explosion:**	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· **Limites d'explosion:**	
Inférieure:	0,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
· **Pression de vapeur à 20 °C:**	1 hPa
· **Densité à 20 °C:**	0,74 g/cm³
· **Densité relative.**	Non déterminé.
· **Densité de vapeur.**	Non déterminé.
· **Vitesse d'évaporation.**	Non applicable.
· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**	Pas ou peu miscible
· **Coefficient de partage (n-octanol/eau):**	Non déterminé.
· **Viscosité:**	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· **Teneur en solvants:**	
Solvants organiques:	89,1 %
Teneur en substances solides:	0,8 %
· **9.2 Autres informations**	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 01.12.2016 Version: 7 Révision: 01.12.2016

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Protectant

(suite de la page 5)

· **10.2 Stabilité chimique**
· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
· **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

*
RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
· **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**		
Hydrocarbures,C10-C13,n-alcanes,cycliques,<2% aromates, le Benzène <0.1%		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (Rabbit)
Inhalatoire	LC50/4h	>4951 mg/l (rat)

· **Effet primaire d'irritation:**
· **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
· **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Danger par aspiration**
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

*
RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**	
Hydrocarbures,C10-C13,n-alcanes,cycliques,<2% aromates, le Benzène <0.1%	
EL0 (48h)	1000 mg/l (Dm)
EL0(72h)	1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LL0(96h)	1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss (96h))

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **Effets écotoxiques:**
· **Remarque:** Nocif pour les poissons.
· **Autres indications écologiques:**
· **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 01.12.2016 Version: 7 Révision: 01.12.2016

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Protectant

(suite de la page 6)

Nocif pour les organismes aquatiques.
· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
· **PBT:** Non applicable.
· **vPvB:** Non applicable.
· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
· **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés:**
· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*
RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU**	
· **ADR, ADN, IMDG, IATA**	UN1950
· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**	
· **ADR, ADN**	UN1950 AÉROSOLS
· **IMDG**	AEROSOLS
· **IATA**	AEROSOLS, flammable
· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**	
· **ADR**	



· **Classe**	2 5F Gaz.
· **Étiquette**	2.1
· **ADN**	
· **Classe ADN/R:**	2 5F
· **IMDG, IATA**	



· **Class**	2.1
· **Label**	2.1
· **14.4 Groupe d'emballage**	
· **ADR, IMDG, IATA**	néant
· **14.5 Dangers pour l'environnement:**	
· **Marine Pollutant:**	Non
· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	Attention: Gaz.
· **Indice Kemler:**	-
· **No EMS:**	F-D,S-U
· **Stowage Code**	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS:

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 01.12.2016 Version: 7 Révision: 01.12.2016

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Protectant

(suite de la page 7)

·	Category C, Clear of living quarters.
· **Segregation Code**	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**	Non applicable.
· **Indications complémentaires de transport:**	
· **ADR**	
· **Quantités limitées (LQ)**	1L
· **Quantités exceptées (EQ)**	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· **Catégorie de transport**	2
· **Code de restriction en tunnels**	D
· **IMDG**	
· **Limited quantities (LQ)**	1L
· **Excepted quantities (EQ)**	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· **"Règlement type" de l'ONU:**	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

*

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Directive 2012/18/UE**
· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
· **Catégorie SEVESO**
4320 AÉROSOLS INFLAMMABLES (FOR FRANCE)
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 150 t
· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t

· **Prescriptions nationales:**

Classe	Part en %
NK	75-<100

· **VOC-CH** 89,08 %
· **VOC-EU** 656,5 g/l
· **Danish MAL Code** 5-3
· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**
H220 Gaz extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· **Service établissant la fiche technique:** Research & Development

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 01.12.2016 Version: 7 Révision: 01.12.2016

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Protectant

(suite de la page 8)

.

· **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
MAL-Code: Måleteknisk Arbejdshygiejnisk Luftbehov (Regulation for the labeling concerning inhalation hazards, Denmark)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1
Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1
Press. Gas C: Gaz sous pression – Gaz comprimé
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 08.03.2017 Version: 23 Révision: 08.03.2017

*
RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Speed Polish**

· **Code du produit:** 627
· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
· **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
· **Catégorie du produit**
PC31 Produits lustrant et mélanges de cires
PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
· **Catégorie de processus**
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
· **Emploi de la substance / de la préparation** Détergent pour l'extérieur de véhicules

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
· **Producteur/fournisseur:**
Muc-Off Ltd
Unit 1, 1st Floor, Concept Office Park
Innovation Close, Poole, Dorset, BH12 4QT
Tel: +44 (0) 1202 307790
Fax: +44 (0) 1202 746853
E-mail: info@muc-off.com

· **Service chargé des renseignements:** Research & Development: info@muc-off.com
· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Tijdens normale openingstijden: Tel: +44 (0) 1202 307790

*
RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**


GHS02 flamme

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**
· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
· **Pictogrammes de danger**


GHS02

· **Mention d'avertissement** Danger
· **Mentions de danger**
H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
· **Conseils de prudence**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P260 Ne pas respirer les aérosols.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 08.03.2017 Version: 23 Révision: 08.03.2017

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Speed Polish

(suite de la page 1)

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
· **2.3 Autres dangers**
· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
· **PBT:** Non applicable.
· **vPvB:** Non applicable.

*
RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Mélanges**
· **Description:** Mélange de cire et additife avec gaz propulseur.

· **Composants dangereux:**		
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-32	butane (1,3 Butadiene <0,1%) Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	10-<25%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	2,5-<10%

-

· **Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu**	
hydrocarbures aliphatiques	≥15 - <30%
agents de surface non ioniques, METHYLISOTHIAZOLINONE	<5%

· **Indications complémentaires:**

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**
· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
· **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
· **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
· **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**
· **Moyens d'extinction:**
Brouillard d'eau
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone
Mousse résistant à l'alcool
· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **5.3 Conseils aux pompiers**
· **Equipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 08.03.2017 Version: 23 Révision: 08.03.2017

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Speed Polish

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
· **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
· **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
· **Stockage:**
· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
· **Indications concernant le stockage commun:**
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
· **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

*
RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**	
106-97-8 butane (1,3 Butadiene <0,1%)	
VME	Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm
74-98-6 propane	
VME	Valeur à long terme: 1800 mg/m³, 1000 ppm (Valeur d' Allemagne)

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 08.03.2017 Version: 23 Révision: 08.03.2017

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Speed Polish

(suite de la page 3)

· **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**
· **Equipement de protection individuel:**
· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
· **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Filtre AX/P2
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Filtre A/P2
· **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Porter des gants pour la protection contre les produits chimiques selon la norme EN 374


Gants de protection

Gants résistant aux solvants
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
· **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,5 mm
· **Temps de pénétration du matériau des gants**
Pour le contact permanent, nous recommandons les gants avec un temps de rupture d'au moins 240 minutes, avec la préférence donnée à un temps de passage supérieur à 480 minutes. Pour le court terme ou le carter de protection, nous vous recommandons de le même. Nous sommes conscients que des gants qui offrent ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, la réduction du temps de passage sont acceptables, à condition que les procédures régissant l'entretien et le remplacement à temps sont suivies.
L'épaisseur des gants n'est pas une bonne mesure de la résistance des gants à l'encontre d'une substance chimique, car cela dépend de la composition exacte de la matière à partir de laquelle les gants sont faits.
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
· **Protection des yeux:**
Lunettes de protection (EN-166)


Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection. (EN-13034/6)

*
RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
· **Indications générales.**
· **Aspect:**
Forme: Aérosol

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 08.03.2017 Version: 23 Révision: 08.03.2017

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Speed Polish

(suite de la page 4)

Couleur:	Selon désignation produit
· **Odeur:**	Caractéristique
· **Seuil olfactif:**	Non déterminé.
· **valeur du pH:**	Non déterminé.
· **Changement d'état**	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-0,5 °C
· **Point d'éclair**	-97 °C
· **Inflammabilité (solide, gaz):**	Non applicable.
· **Température d'inflammation:**	236 °C
· **Température d'auto-inflammabilité:**	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· **Propriétés explosives:**	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· **Limites d'explosion:**	
Inférieure:	0,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
· **Pression de vapeur à 20 °C:**	2100 hPa
· **Densité à 20 °C:**	0,85 g/cm³
· **Densité relative.**	Non déterminé.
· **Densité de vapeur:**	Non déterminé.
· **Vitesse d'évaporation.**	Non applicable.
· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**	Pas ou peu miscible
· **Coefficient de partage: n-octanol/eau:**	Non déterminé.
· **Viscosité:**	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· **Teneur en solvants:**	
Solvants organiques:	28,5 %
Eau:	67,4 %
Teneur en substances solides:	1,5 %
· **9.2 Autres informations**	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **10.2 Stabilité chimique**
· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
· **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
· **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 08.03.2017 Version: 23 Révision: 08.03.2017

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Speed Polish

(suite de la page 5)

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Hydrocarbures,C10-C13,n-alcanes,cycliques,<2% aromates, le Benzène <0.1%		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (Rabbit)
Inhalatoire	LC50/4h	>4951 mg/l (rat)

· **Effet primaire d'irritation:**
· **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
· **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

*
RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

Hydrocarbures,C10-C13,n-alcanes,cycliques,<2% aromates, le Benzène <0.1%	
EL0 (48h)	1000 mg/l (Dm)
EL0(72h)	1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LL0(96h)	1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss (96h))

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Facilement biodégradable.
· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **Autres indications écologiques:**
· **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
· **PBT:** Non applicable.
· **vPvB:** Non applicable.
· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
· **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 08.03.2017 Version: 23 Révision: 08.03.2017

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Speed Polish

(suite de la page 6)

· **Emballages non nettoyés:**
· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*
RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU**	
· **ADR, ADN, IMDG, IATA**	UN1950
· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**	
· **ADR, ADN**	UN1950 AÉROSOLS
· **IMDG**	AEROSOLS
· **IATA**	AEROSOLS, flammable
· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**	
· **ADR**	



· **Classe**	2 5F Gaz.
· **Étiquette**	2.1
· **ADN**	
· **Classe ADN/R:**	2 5F
· **IMDG, IATA**	



· **Class**	2.1
· **Label**	2.1
· **14.4 Groupe d'emballage**	
· **ADR, IMDG, IATA**	néant
· **14.5 Dangers pour l'environnement:**	
· **Marine Pollutant:**	Non
· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	Attention: Gaz.
· **Indice Kemler:**	-
· **No EMS:**	F-D,S-U
· **Stowage Code**	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
· **Segregation Code**	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**	Non applicable.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 08.03.2017 Version: 23 Révision: 08.03.2017

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Speed Polish

(suite de la page 7)

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**	
· **Quantités limitées (LQ)**	1L
· **Quantités exceptées (EQ)**	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· **Catégorie de transport**	2
· **Code de restriction en tunnels**	D
· **IMDG**	
· **Limited quantities (LQ)**	1L
· **Excepted quantities (EQ)**	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· **"Règlement type" de l'ONU:**	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

*
RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Directive 2012/18/UE**
· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
· **Catégorie SEVESO**
4320 AÉROSOLS INFLAMMABLES (FOR FRANCE)
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 150 t
· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t
· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

· **Prescriptions nationales:**

Classe	Part en %
Wasser	50-<75
NK	25-<50

· **VOC-CH** 28,50 %
· **VOC-EU** 241,1 g/l
· **Danish MAL Code** 5-3
· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**
H220 Gaz extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

· **Service établissant la fiche technique:** Research & Development
· **Acronymes et abréviations:**
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CEE Article 31

Date d'impression : 08.03.2017 Version: 23 Révision: 08.03.2017

Nom du produit: Muc-Off Motorcycle Speed Polish

(suite de la page 8)

MAL-Code: Måleteknisk Arbejdshygiejnisk Luftbehov (Regulation for the labeling concerning inhalation hazards, Denmark)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1
Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1
Press. Gas C: Gaz sous pression – Gaz comprimé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
NANO TECH BIKE CLEANER

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit NANO TECH BIKE CLEANER

Numéro du produit 904, 904-CTJ, 906, 907, 995

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Détergent.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Muc- Off Ltd
Unit 1, 1st Floor, Innovation
Close, Concept Office Park,
Poole, Dorset
BH12 4QT
info@muc-off.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0) 1202 307790 (Heures de travail)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

NANO TECH BIKE CLEANER

Mentions de mise en garde P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE **1-5%**

Numéro CAS: 64-02-8 | Numéro CE: 200-573-9 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486762-27-XXXX

Classification
Acute Tox. 4 - H302
Acute Tox. 4 - H332
Eye Dam. 1 - H318
STOT RE 2 - H373

ALCOOLS, C12-14, ETHOXYLES, SULPHATES, SEL DE SODIUM **< 3**

Numéro CAS: 68891-38-3 | Numéro CE: 500-234-8 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488639-16-XXXX

Classification
Skin Irrit. 2 - H315
Eye Dam. 1 - H318
Aquatic Chronic 3 - H412

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Inhalation Enlever la personne touchée de la source de contamination. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

NANO TECH BIKE CLEANER

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes d'azote (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver le récipient bien fermé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

NANO TECH BIKE CLEANER

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

GLYCERINE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m³ aérosols
VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE (CAS: 64-02-8)

DNEL
Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 2.5 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 2.5 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.5 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.5 mg/m³
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 25 mg/kg p.c. /jour

PNEC
- Eau douce; 2.2 mg/l
- Eau de mer; 0.22 mg/l
- rejet intermittent; 1.2 mg/l
- Sol; 0.72 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; 43 mg/l

ALCOOLS, C12-14, ETHOXYLES, SULPHATES, SEL DE SODIUM (CAS: 68891-38-3)

DNEL
Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2750 mg/kg/jour
Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 175 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1650 mg/kg/jour
Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 15 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 52 mg/m³

PNEC
- Eau douce; 0.24 mg/l
- Sol; 0.946 mg/kg
- STP; 10000 mg/l
- Eau de mer; 0.024 mg/l
- rejet intermittent; 0.071 mg/l
- Sédiments (eau douce); 5.45 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.545 mg/kg

GLYCERINE (CAS: 56-81-5)

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 56 mg/m³

NANO TECH BIKE CLEANER

PNEC	- Eau douce; 0.885 mg/l - Eau de mer; 0.0885 mg/l - rejet intermittent; 8.85 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 1000 mg/l - Sol; 0.141 mg/kg - Sédiments (eau douce); 3.3 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.33 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage	Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.
Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Néoprène. EN 374
Autre protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide coloré.
Couleur	Rose.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 10.8 - 11.4
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.

NANO TECH BIKE CLEANER

Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.02 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moleculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Indéterminé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes d'azote (NOx).

NANO TECH BIKE CLEANER

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Aucune information disponible.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 69 531,25

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée) Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 175 781,25

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 429,69

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 58,59

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

Contact cutané Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

NANO TECH BIKE CLEANER

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

NANO TECH BIKE CLEANER

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Document d'orientation	CHIP for everyone HSG228. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

NANO TECH BIKE CLEANER

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
CAS: Chemical Abstracts Service.
DNEL: Dose dérivée sans effet.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
PNEC: Concentration prédite sans effet.
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
FBC: Facteur de bioconcentration.
DBO: Demande biochimique en oxygène.
CE_{50}: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
NOEC: Concentration sans effet observé.
LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

03/10/2017

Numéro de version

1.002

Remplace la date

09/09/2016

Statut de la FDS

Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

NANO TECH BIKE CLEANER

Signature Muc-Off Ltd.